

LE MADAWASKA

Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 7 AOUT 1924

J. G. BOUCHER, rédacteur

PLAISIR et HONNEUR

Le 17 août prochain, un groupe de deux cents canadiens-français, dont plusieurs d'origine et de descendance acadiennes, partiront de Montréal pour venir faire un pèlerinage en Acadie. Ce voyage, comme nous l'avons déjà dit, est organisé par le Devoir, en vue de créer une étroite liaison des deux groupes français du Québec et de l'Acadie, par une connaissance et une appréciation mutuelles.

Nous ne saurions trop féliciter les organisateurs de ce pèlerinage pour l'oeuvre qu'ils ont entreprise et que, par l'énergie et l'amour de la cause française, ils sauront conduire au succès. Les préparatifs de réception que l'on est à faire partout où le train-excursion arrêtera, prouvent à l'organisation que leur visite sera pour nous en même temps qu'un honneur, un plaisir depuis longtemps désiré.

L'Acadien que l'on qualifie parfois de méfiant, a souvent tenu raison de se méfier. Son histoire le prouve. Pendant plus d'un siècle et demi, de 1603, date où M. de Monts conduisit les premiers colons à Sainte-Croix et Port-Royal, jusqu'en 1764, alors qu'un ordre de Londres défendit de continuer les arrestations et les déportations, le jeune peuple acadien souffrit les pires affronts de la part des étrangers. Par un miracle dit de survivance, ce peuple a vécu en conservant sa foi, sa langue et ses coutumes. Quel autre peuple opprimé peut en dire autant?

Et nous irions leur reprocher cette défiance de l'étranger qu'ils ont conservée de leurs ancêtres avec cette même fidélité que leurs traditions d'autant? Allons donc! N'est-ce pas grâce à cette défiance de l'influence étrangère si le miracle de la survivance française s'est opéré en Acadie. Les 4000 Acadiens qui restaient dans les provinces maritimes en 1704 ont résisté à la horde envahissante des émigrants anglais remplis d'une "écœurante rapacité" selon le mot d'Henri d'Arles.

Depuis lors, les Acadiens ont employé une résistance passive mais énergique qui a su vaincre l'envahisseur. Cette résistance a tout le mérite et la gloire des plus grands faits d'armes, car l'Acadie est restée française et catholique. Que pouvait-on demander de plus? Les Acadiens du Nouveau Brunswick ont aujourd'hui un nombre de près de 150,000. Ils ont conservé dans les plus belles positions religieuses et civiles.

Loin de se reposer sur des succès remportés après deux siècles de travail ardu et de privations, le peuple acadien prend aujourd'hui l'offensive. Il a des droits à reconquérir et coûte que coûte, il les obtiendra. Le premier et le plus important de tous ces droits est bien l'enseignement religieux pour la génération qui croit. Déjà les adversaires demandent pour l'avenir une tolérance qu'ils se sont refusés à accorder pendant des siècles. En effet, l'enseignement des enfants, de plus en plus, est sous la direction des Religieuses. De nouvelles communautés, essentiellement acadiennes, ont été formées. Bientôt, c'est-à-dire au moment opportun, le gouvernement sera appelé à subventionner les écoles catholiques.

Le peuple acadien a conservé sa langue, mais au prix de bien des sacrifices. Les écoles de l'Etat n'ont fourni aux Acadiens qu'un moyen de développement français bien restreint. Les manuels ont rarement connu la révision de l'Académie Française. Aussi le peuple acadien a-t-il conservé le langage picard, gascon, normand, etc., de ses ancêtres. Il a gardé du vieux français des règles bien précises. Il a conservé plusieurs mots du plus pur français; d'autres mots, aujourd'hui disparus de la langue, ont été gardés avec un soin jaloux.

Mais aujourd'hui, avec l'idée du progrès et de l'avancement intellectuel, il faut plus. L'enseignement du français dans les écoles est inadéquat, et partout l'on réclame une révision du programme scolaire pour donner à l'étude de la langue française, la place à laquelle elle a droit dans cette province. Une campagne active se poursuit à cet effet, et les pronostics démontrent toutes les chances du succès.

Il semblera peut-être ridicule à certains lecteurs qu'un journal d'Acadie fasse connaître à l'étranger ses mérites et ses gloires. Mais nous savons également à l'occasion, critiquer ouvertement nos défauts et nos faiblesses. Nous combattons fortement, en autant que nos humbles ressources le permettent, l'élément religieux étranger et anti-français, qui tend à s'introduire chez nous comme ailleurs. Nous voulons seulement aujourd'hui montrer combien nous méritons cette visite que nous fera bientôt nos frères du Québec. A leur contact nous trouverons une nouvelle ardeur dans la poursuite de nos oeuvres. Leurs paroles, dictées par un sentiment fraternel et analogue au nôtre, réveillera en nous un patriotisme qui parfois s'engourdissait à la tâche. Notre travail redoublera alors d'ardeur en songeant que tout le reste du Canada-Français a l'oeil sur l'Acadie.

J.-G. B.

QUELQUES PENSEES

Il y a une suprême beauté à descendre en soi-même parce que Dieu y réside et nous y attend.— P. Gillet.

La mort n'est une séparation que pour ceux qui n'ont pas la foi; pour les autres, on est plus proche en Dieu qu'à vingt lieues de distance.

Les choses sont en repos quand elles sont à leur place; la place du coeur de l'homme est le Cœur de Dieu.— Mme de Lambert.

Le temps n'ajoute rien à l'injustice que la durée; il ne diminue pas la dette il l'accroît.

COMMENTAIRES POLITIQUES

Ottawa, 29 juillet, 1924.— La vacance parlementaire est commencée depuis le samedi, 19 juillet. Son Excellence le Gouverneur Général est venu proclamer les Chambres avec toute la pompe du cérémonial accoutumé. Le peloton d'infanterie, Garde-à-cheval, sonnerie de clairon et roulement du canon.

Un petit groupe seulement de parlementaires des deux Chambres prit part à cette dernière réunion politique. D'ailleurs, il ne s'agissait que de la lecture officielle de la liste des travaux accomplis et de la lecture du discours du trône par Son Excellence. Les deux Chambres ont étudié pas moins de 233 lois, les plus importantes que les autres. Le discours du trône contient les faits qu'il est bon de retenir devant le public, maintenant que le feu de la bataille a cessé et que l'esprit public peut les examiner et les retenir plus à son aise. On se souvient que le Premier Ministre avait annoncé une amélioration sensible des finances, une diminution des dépenses et la possibilité d'une future modification tarifaire, à la baisse.

Il voyait juste le Premier Ministre et il était bien sur de ce qui arrivait. Lison certains paragraphes du discours de Lord Byng, samedi, le 19 juillet.— "Il est très encourageant de voir noter que, pour la première fois depuis le commencement de la guerre, le budget national a été équilibré et que le rapport entre les revenus et les dépenses est tel qu'il justifie une diminution immédiate des impôts."

L'abaissement de la taxe sur les ventes et l'accroissement du nombre des denrées qui en sont exemptées devraient contribuer à réduire dans une mesure appréciable le coût de la vie et à favoriser le commerce.

L'allègement substantiel de l'impôt douanier par une révision du tarif dans le sens de l'abaissement des droits sur les instruments de production dans les industries qui ont pour base les ressources naturelles du Dominion, ne peut manquer d'aider sensiblement au progrès agricole et industriel, et par une production à meilleur marché, d'amener aussi un fléchissement du coût de l'existence.

L'amélioration des affaires ne se fait pas sentir seulement dans le domaine des entreprises gouvernementales, car, si on examine de près l'administration des chemins de fer nationaux, on voit que le gouvernement n'a rien épargné pour aider les représentants de nos intérêts à réussir. Sir Henry Thornton fait un travail excellent comme on peut le constater par le passage suivant de son discours du trône:—

"Il est satisfaisant d'observer qu'à mesure que se coordonnent les lignes des chemins de fer Nationaux du Canada et que deviennent plus effectives leurs installations, les perspectives de succès de cette grande entreprise nationale se montrent plus brillantes. Pour faciliter la construction d'embranchements dont le besoin se fait fortement sentir, toute une législation a été adoptée autorisant l'établissement d'un certain parcours pendant une période de quelques années."

Si les affaires sont meilleures, si les chemins de fer de l'Etat font de bonnes recettes, il faut ajouter que de l'avis de tous, le gouvernement King lui-même est en excellente posture devant les Chambres et devant le peuple.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans beaucoup de détails. A l'ouverture de la session, les journalistes en quête de sensations annoncent que le gouvernement est fait sur le point de crouler; qu'un scandale de scandales se levait à l'horizon et que le premier vote important provoquerait sa chute. D'une semaine à l'autre, le gou-

vernement s'affermi devant les attaques molles et imprécises de ses adversaires. Les fermiers qui devaient faire cause commune avec les conservateurs se rapprochèrent de plus en plus de lui à tel point qu'à l'heure actuelle un groupe de fermiers est en ne peut plus on ne peut plus ami du gouvernement. Cette nouvelle doit donner du courage à tous les vrais libéraux.

On parle parfois d'élections générales. Il faut toujours être prêt à un tel événement, mais s'il y a des élections, ce sera un mouvement d'initiative de la part du Premier Ministre et de ses amis et non parce qu'il est inévitable d'en faire.

Les Conservateurs sentent qu'ils n'ont pas fait de progrès dans l'opinion publique. Ils ne font aucun effort vers l'organisation, parce que leur action est limitée à l'Ontario. L'Est leur est presque interdit. L'Ouest sera la terre promise, mais ils en sont très loin.

La grande presse de toutes les parties du pays est unanime à reconnaître que le gouvernement MacKenzie est en excellente position; qu'il est maître de la situation; qu'il remplit fidèlement ses promesses et qu'il jouit de la faveur populaire.

VARIETES

LES CLIMATS

Il est curieux d'entendre dire, un peu partout, que "le climat change". Presque toutes les vieilles gens, à quelque nation qu'elles appartiennent, vous affirment que "les hivers ne sont plus aussi sévères que jadis". Qu'y a-t-il de vrai dans cette assertion, qui s'élève aujourd'hui à la hauteur d'un axiome?

Tout d'abord, il est à remarquer que jamais mention n'est faite des hivers extrêmement doux qui, pourtant se produisent assez souvent au temps de nos ancêtres. Cherchez bien dans les annales de la climatologie, et vous lirez qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, tout autant qu'au XIX^e, il y eut, dans les régions tempérées, des Noëls "verts", de chaudes pluies en février, des bourgeons sur les arbrisseaux en janvier, etc. Personne n'en parle, parce que l'homme a une lamentable tendance à oublier les choses agréables, pour se souvenir opiniâtrement des événements déplaisants. D'autre part, si l'on considère l'époque actuelle, depuis 1880, par exemple, on relève des frimas fort corsés: entre autres le blizzard, sans précédent dit-on, de 1888; l'hiver très pénible, de 1898; celui, long et précoce, de 1914-15; tout récemment, en 1922-23, les chutes de neige, aussi dans le sud que Philadelphie, ont dépassé tous les records.

Lorsque les vieillards nous parlent des terribles hivers de leur jeune temps, n'est-il pas possible que les dits hivers les aient frappés, d'abord parce que les impressions de l'enfance sont infiniment plus vives que celles de l'âge mûr; et surtout pour la raison que le froid était bien plus sensible à une époque où n'existaient pas les confort modernes, où aucune charrie de neige ne débarrassait la voie publique avant votre réveil; où il n'y avait ni téléphone, ni radio, ni phonographe pour rompre la monotonie des longues veillées de la mauvaise saison?

Les statistiques officielles relatives au climat ne s'étendent guère au-delà de quelques 150 années. Elles ne font ressortir aucune différence notable sous le rapport de la quantité moyenne de pluie ou de neige. Les documents les plus anciens, se rapportant indirectement à la climatologie sont ceux traitant de la viticulture en France; ils montrent que l'époque de

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: MONTREAL
Capital autorisé \$5.000.000.00
Capital payé et Réserve \$4.500.000.00
325 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard.

1o- Vous pouvez déposer vos argent toujours remboursables à demande et recevoir 3 p.c. d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

2o- En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argent confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces Messieurs examinent les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

3o- Pour la commodité de tous, les dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Succursale à Edmundston:
Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.

F.-H. BOURGOIN, gérant local.

UN PEU PARTOUT

LA DANSE & LES MODES

Trois-Rivières, 4.— "Les femmes et les jeunes filles ont la manie de singer les hommes et de se permettre de porter la culotte. Un certain nombre de jeunes filles n'ont pas besoin de porter la culotte pour avoir l'air garçon. J'ai un conseil à donner à tout jeune homme c'est de ne jamais marier une jeune fille qui porte la culotte, sinon il s'apercevra bientôt qu'il lui faudra porter une jupe!"

C'est en ces termes énergiques que M. le chanoine Boulay, curé de la cathédrale, a parlé au prône des messes d'hier, à la cathédrale du port de la culotte par le beau sexe.

Commentant à ce sujet de la mode il a fait un parallèle entre la conduite des femmes savages converties, fidèles à la défense et à la modestie chrétiennes, et celle des chrétiennes de notre temps. "Aujourd'hui s'est-il écrié, femmes et filles se déshabillent au point qu'elles peuvent"

Résumant la dernière lettre pastorale de sa Grandeur Monseigneur Cloutier, sur la décence que la femme chrétienne doit observer dans sa façon de se vêtir. M. le chanoine Boulay déplore que trop de dames et de jeunes filles n'en aient pas tenu compte. "Trop de femmes continuent à s'habiller en véritables payennes elles viennent dans cet état, profaner le temple de Dieu et tout même s'approcher dans cet état de la Table Sainte."

Ces remarques ont été faites au cours d'un bref sermon sur les danses qui contribuent à la diminution de la vie chrétienne et à la maturité du raison, dans ce pays, n'a pas varié depuis le XIV^e siècle.

En somme, il paraît assez raisonnable de s'en rapporter aux observations de Brückner, savant bernois, lequel déclare avoir découvert la "Loi du Cycle approximatif de 35 ans". En vertu de celle-ci, dans le dit laps de temps, à une période chaude et sèche succède régulièrement une série d'années froides et humides. Ainsi, si le début de la période froide est en 1835, la seconde période de même nature, doit commencer trente-cinq ans après, soit en 1870-71, et ainsi de suite. Les faits semblent s'accorder assez bien, ici, avec la théorie, surtout si l'on admet l'influence exceptionnelle, entre temps, des taches solaires.

George Nestler Tricoche.

L'affaiblissement de la loi. M. le chanoine Boulay n'a pas été moins énergique, sur le chapitre des danses. Il a rappelé qu'une lettre de Mgr Cloutier interdit de façon la plus expresse toute danse lascive, quel que soit le lieu où elle se fait.

"Cependant", dit-il, "on continue à danser sans plus se soucier de cette défense. On a même le triste spectacle de voir des mères de famille appartenant à des confréries, appartenant même au Tiers-Ordre, permettre de danser dans leurs maisons; c'est tout simplement ne plus reconnaître la direction de l'Eglise."

4000 PAR MOIS
Nos gens nous reviennent. Le département d'immigration nous apprend, en effet, que depuis trois mois 13,443 canadiens nous sont revenus. C'est certes, là une bonne nouvelle dont il faut se réjouir. Quel mal ne nous cause point l'émigration de nos aînés aux Etats-Unis? Travailler à enrayer ce mal, est, certes, ce que peut faire de mieux un gouvernement soucieux de la grandeur et de la prospérité de notre pays. On l'a peut-être trop oublié dans le passé. Espérons que la triste expérience des dernières années ouvrira les yeux de nos gouvernants. Avant de dépenser des sommes considérables pour amener chez nous des étrangers, il vaut cent fois mieux travailler de tout son coeur à garder les nôtres qui émigrent encore en trop grand nombre.

UN DEMENTI

Fort William, 31.— A la réunion de la loge orange du district, le grand maître Grosse, de Toronto, a dénoncé les catholiques du Canada pour entrainer les enfants dans leurs institutions et, à l'insu des protestants, les élever dans la foi catholique.

Le maître d'Emeton, de Fort William, qui est un orangiste, se leva pour le démentir formellement, disant que les institutions catholiques avaient, à sa pleine connaissance, donné refuge à des enfants et les avaient nourris; alors que les institutions protestantes n'avaient pas voulu les recevoir. Il se fit grand champion pour défendre l'excellent travail fait par les catholiques, et ses déclarations ont causé toute une sensation dans l'église méthodiste où avait lieu la réunion.

M. JULES DORION COMMANDEUR DE SAINT-GREGOIRE LE GRAND.

Six Canadiens français de Québec viennent d'être décorés par le Saint-Père. M. J.-B.-E. Lefebvre de Saint-Just a été créé com-

(suite à la page 6)